

<https://www.haute-garonne.fr/actualites/bifurcation-ecologique-la-haute-garonne-installe-son-conseil-scientifique-departemental>

Haute Garonne

HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT

Haute-Garonne - 2026

# **Bifurcation écologique : la Haute-Garonne installe son conseil scientifique départemental**

Rubric

Actu

Tag 1

Écologie

Tag 2

Science

Tag 3

Développement

Publié le 3 juin 2026

Reading time

Reading time : 2 minutes

Illustration Image



Hat (Teaser)

Mardi 2 juin 2026, Sébastien Vincini, président du Conseil départemental, a officiellement installé le conseil scientifique départemental de la Haute-Garonne. Cette instance inédite en France, dans son format et son

ambition, est composée de 23 experts locaux. Elle aura pour mission d'éclairer les décisions publiques face à l'urgence environnementale et aux défis du dérèglement climatique.

## Body

À une époque où les attaques contre la science se multiplient et le climatoscepticisme progresse, le Département réaffirme, avec le conseil scientifique, son attachement à l'expertise et à la recherche.

Dans la continuité de sa feuille de route pour la bifurcation écologique 2025-2030 adoptée en juin 2025, la collectivité a franchi, le 2 juin 2026, une étape décisive. Face à l'urgence environnementale, le Département a fait le choix de placer le fait scientifique au cœur de ses politiques publiques. Sébastien Vincini a accepté que l'action départementale soit questionnée, contredite et réorientée si besoin. Dans cet objectif, tous les avis du conseil scientifique seront soumis aux débats de l'Assemblée départementale.

Le Conseil scientifique est le fruit d'un partenariat étroit avec la COMUE (Communauté d'universités et établissements) de Toulouse qui fédère l'ensemble des établissements et laboratoires du territoire, et avec l'Atécopol (ATelier d'ECologie POLitique), un collectif de scientifiques toulousains et toulousaines pluridisciplinaire créé en 2018 afin de rassembler les chercheuses et chercheurs réfléchissant aux bouleversements écologiques en cours et à venir. L'Atécopol est par ailleurs labellisé plateforme d'expertise de la Maison des sciences humaines et sociales de Toulouse (MSHS-T) qui relève de la tutelle du Centre national de la Recherche scientifique (CNRS).

## Équilibre entre les sciences

Le Conseil scientifique réunit 23 enseignants-chercheurs et chercheuses issus de disciplines variées avec un équilibre entre les sciences « dures » et les sciences humaines et sociales pour couvrir l'ensemble des enjeux liés à la bifurcation écologique en Haute-Garonne : climatologie, hydrologie, génie civil, médecine mais aussi sociologie, psychologie, géographie ou encore économie.

Praticien hospitalier au CHU de Toulouse et membre de l'Atécopol depuis trois ans, Alexandre Duparc explique : « Pour nous chercheurs et chercheuses, c'est une opportunité de pouvoir être en confrontation avec les décisions publiques, de "construire ensemble" y compris avec les citoyens et de ne pas travailler en vase clos »

Le conseil scientifique agira à travers trois missions majeures. Il apportera son expertise pour éclairer les politiques départementales par des avis, appuiera le suivi et l'évaluation de la feuille de route et participera à la diffusion de la culture scientifique auprès des citoyens, notamment au sein d'instances comme l'assemblée citoyenne.

Le conseil scientifique et les élus départementaux vont travailler sur deux premières saisines. L'une s'attache à un public cher au Conseil départemental qui est particulièrement concerné par la crise environnementale et le monde de demain : les jeunes. Le Conseil scientifique planchera sur « la réponse aux enjeux de désinformation, de lutte contre l'éco-anxiété et d'engagement environnemental des jeunes ». La deuxième saisine concerne l'aménagement du territoire et l'habitabilité de la Haute-Garonne, un concept notamment inspiré par les auteurs Baptiste Morizot et Laurent Neyret. Cette saisine s'inscrit en lien avec les travaux de l'Assemblée citoyenne sur les services de proximité. De quoi nourrir la réflexion sur la nouvelle stratégie d'aménagement du territoire votée en avril 2026.